

20 ans de la loi du 11 février 2005  
pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la  
citoyenneté des personnes handicapées »

---

SGEC/2024/1294

Le 04/12/2024

**Destinataires :** Directeurs diocésains  
Responsables éducation inclusive des diocèses  
CNEC

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

La commission permanente et l'assemblée des directeurs diocésains ont souhaité que l'année 2025 permette de célébrer les 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Cette loi a été un catalyseur essentiel invitant l'ensemble des établissements de notre réseau à repenser et enrichir les pratiques éducatives au service de l'accueil de tous les élèves. Les initiatives sont nombreuses et diverses.

**20 ans après, où en est-on et où souhaitons-nous aller ?**

L'année 2025 nous offrira le temps de mesurer le chemin parcouru, de partager les initiatives, de prendre le temps d'entendre les questions et les besoins, d'éclairer les enjeux afin d'envisager les perspectives permettant de mettre en œuvre les 10 engagements de la conférence nationale du handicap d'avril 2023.

**Une dynamique nationale proposée à tous**, chaque diocèse s'en saisissant comme il le souhaite et au périmètre qui lui convient (diocèse, académie, région)  
Il s'agira de vivre une dynamique nationale autour des 4 verbes : célébrer, témoigner, éclairer, réinventer.

Cette dynamique :

- Sera lancée le 11 février 2025, date anniversaire de l'adoption de la loi, par un temps national à distance.
- S'appuiera sur le réseau des responsables éducation inclusive des diocèses, maillon essentiel du développement de l'inclusion au sein de notre réseau. Ils seront invités à venir alimenter la réflexion et le travail.
- Sera soutenue par la parution régulière d'une Newsletter dédiée permettant de partager les initiatives, de faire parler des témoins, des experts, d'éclairer les questions...

**Un temps fort national sera organisé le 14 mai sous la forme d'un événement à distance** qui pourra être suivi par l'ensemble des communautés éducatives qui le souhaitent.

Afin que cette année puisse également permettre à l'ensemble du réseau de se mettre en perspective, nous proposons de mettre au travail trois chantiers :

- La mise en place des PAS (Pôle d'accompagnement à la scolarité)
- Le lien avec le médicosocial
- Les dispositifs innovants

Il s'agira, avec des groupes constitués de volontaires, d'éclairer ces sujets et les questions qu'ils posent afin de mettre à disposition de tous, les pistes construites.

Chaque diocèse pourra choisir son type de contribution à la dynamique d'ensemble. Pour cela nous vous invitons à remplir le questionnaire en suivant ce lien : <https://forms.gle/Tgi8SzMXhtVsQSxW7>

Nous réunirons en visio en janvier les responsables éducation inclusive des diocèses et les directeurs diocésains qui le souhaitent pour penser ensemble la mise en œuvre de cette dynamique.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette proposition, nous restons à votre disposition.

Philippe Delorme  
Secrétaire Général  
de l'Enseignement Catholique

Stéphane Gouraud et Nathalie Tretiakow  
Adjointes au Secrétaire Général  
de l'Enseignement Catholique